Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260730-2026_054-DE

DELIBERATION DOURDAIN 2026-054 CONSEIL MUNICIPAL 30/07/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3
Votants : 15
Nombre de suffrages exprimés Pour : 15 Contre : Abstentions :

Date de convocation
27/07/2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BODIN Laura

Etaient présents :
Mme BODIN Laura, M. TROUVÉ Frédéric, Mme TULANNE Elodie, M. DENOUAL Cédric, M. COCHET Serge, Mme PEROCHAIN Paméla, M. ENGEL Franck, M. BOIS Florian, Mme COLLEAUX Stéphanie, M. MAILLARD Michel, Mme COLLAS Céline, Mme USSON Pauline

Procurations pour absents :
Mme DENIARD Géraldine donne pouvoir à M. DENOUAL Cédric
Mme MEZANGE Véronique donne pouvoir à Mme COLLEAUX Stéphanie
M. VOLMERANGE Xavier donne pouvoir à Mme USSON Pauline

Était absent(e) et excusé(e) :
Mme DENIARD Géraldine, Mme MEZANGE Véronique, M. VOLMERANGE Xavier

A été nommé comme **secrétaire** de séance : Mme COLLEAUX Stéphanie

2026-054 CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE LA RUE DU STADE

Le Conseil municipal est appelé à attribuer le marché de travaux relatif à l'aménagement de la rue du Stade (RD112) et des abords du terrain multisport à l'issue de la procédure de consultation.

Le projet prévoit la requalification de la rue du Stade afin d'améliorer la sécurité des déplacements, les cheminements piétons, les abords du city stade, la gestion des eaux pluviales et la signalisation.

Huit entreprises ont remis une offre. Rapport d'analyse en annexe

Les candidatures ont été analysées par le maître d'œuvre INFRACONCEPT selon deux critères

1. Valeur technique (40 %)
2. Prix (60 %).

L'offre de POTIN TP arrive en première position avec une note globale de 91/100 pour un montant de 127 212 € HT (152 654,40 € TTC).

Vu le CGCT
Vu le Code de la commande publique ;
Vu le rapport d'analyse et de classement des offres ;
Vu l'avis de la CAO du 9 juillet 2026
Vu l'acte d'engagement et le DQE de l'entreprise POTIN TP
Vu les crédits inscrits au budget 2026

Considérant Que l'offre de POTIN TP présente le meilleur équilibre entre qualité technique et coût et répond aux attentes de la commune.

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260730-2026_054-DE

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'ATTRIBUER** le marché à la société POTIN TP pour un montant de 127 212 € HT
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à DOURDAIN le 30/07/2026
La Maire,
Mme BODIN Laura

Le secrétaire de séance